

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024/90

Séance du 16 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize du mois de décembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 9 décembre 2024	Présents : LAVENIR Christian, LABONNE NOLLET Laurie, BERDAGUE Patrick, MORIN DESMURS Michèle, DESCHARNE Samuel, PLATHEY Pierre, BUSSEUIL Georges, CLEMENT Nathalie, MARTINOT Noémie, LAROCHE Daniel, MATHIEUX Marc, BOUCLIER Florence, BENCADI Karim, MUNCH Armelle, DELANGLE Sylvain, Alain LE CLOIREC
Nombre de Membres en exercice : 19	
Nombre de Membres présents : 16	
Nombre de suffrages exprimés : 16	
Votes Pour : 16	Procurations :
Vote Contre : 0	Absents excusés : DELANGLE Sylvie, CLEMENT Pascal, MATHUS Véronique
Abstentions : 0	

Le secrétariat a été assuré par : Patrick BERDAGUE

Objet : Demande de subvention au titre de l'appel à projets 2025 du Département de Saône-et-Loire – isolation par l'extérieur du bâtiment locatif 8 rue de la gare

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre de l'appel à projets 2025 du Département de Saône-et-Loire, la commune peut prétendre à aide pour la rénovation par l'extérieur des logements locatifs situés au 8 rue de la gare.

Ces travaux sont éligibles au titre du volet n°2.1 de l'appel à projets relatif à l'amélioration de l'habitat.

Le conseil municipal est donc invité à solliciter une aide au titre de ce programme, de 20% maximum du montant HT subventionnable s'élevant à 74 487.80€ HT.

Le montant global de l'opération est décomposé comme suit :

Etudes préalables (diagnostic thermique, calculs thermiques d'évaluation de la performance etc.)	€ HT
Travaux d'isolation de la façade nord-ouest	37 136.50€ HT
Travaux d'isolation de la façade sud-est	37 351,30€ HT
MONTANT TOTAL HT DE L'OPERATION	74 487.80€ HT
TVA à 10%	7 448.78€
TOTAL TTC DE L'OPERATION	81 936.58€

D2024/213

OK

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** le Conseil Départemental 71 au titre des Appels à projets 2025, pour l'octroi d'une subvention aussi élevée que possible dans le cadre des travaux d'isolation par l'extérieur du bâtiment situé au 8 rue de la gare – volet 2.1 pour un montant de travaux à **74 487.80 € HT soit 81 936.58€ TTC.**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le

..... 19/12/2024

Acte contresigné le

Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, C. LAVENIR



Le/La secrétaire de séance,

